

PROCES VERBAL DE REUNION

DISTRAME – COLLEGE DESIGNATIF CHSCT

Mention de l'ouverture :

La réunion du collège désignatif en vue des élections des membres du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (ci-après notifié CHSCT) a été convoquée le 30 juin 2016 à 10h en salle CE du siège social situé au Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne à Sainte Savine (10300) par le Président M Michel Vignal.

En présence de :

Mme Jocelyne Nelain et Marie Deborde, membres de la DUP

MM Maxime Vu et Brice Hardy, membres de la DUP

Suite à l'examen des textes de loi relatifs au CHSCT et aux discussions qui en ont découlées, le collège désignatif décide que :

- L'appel de candidature sera effectué par messagerie électronique à l'ensemble des salariés du siège et affichée sur le tableau de communication du CE
- Les candidatures pourront être individuelles ou sous forme de liste
- Dans le cas d'une liste les votants pourront rayer un ou plusieurs noms
- Le nombre de membres du CHSCT à désigner est de trois : un pour le collège cadres et deux pour le collège employés
- La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 16 septembre 2016
- La date d'élection est fixée au 22 septembre 2016
- Les votants sont les 3 titulaires de la DUP, ou leurs suppléants en cas d'absence
- Le vote se tiendra à bulletin secret, dans une urne prévue à cet effet, qui sera disposée dans la salle CE
- Le dépouillement sera effectué par un ou plusieurs membres non-votants de la DUP

Fait à Sainte Savine, le 1^{er} juillet 2016

Le Secrétaire

M Brice Hardy

